



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL-10B-17102024

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20241017-DEL_10B_171024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 11/10/2024
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : Chantal AUBERY
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9	2			

Objet : provisions pour créances douteuses -budget principal

L'état de provisionnement des créances (factures cantine) pour 2024, fourni le Service de gestion Comptable de Nyons, fait apparaître un complément de la provision par émission d'un mandat au compte 6817 d'un montant de 70.68€.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité

- **APPROUVE** l'ajustement de la provision de **70.68 €**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Chantal AUBERY



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0